

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Cleanosan Espresso Tabs

La fiche de données de sécurité est conforme à Règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de délivrance 12.04.2021

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom de produit Cleanosan Espresso Tabs  
UFI U410-W0X0-800K-675Q

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages identifiés comme pertinents PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris les produits à base de solvants)  
Utilisation consommateur Oui

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de société TORQWELL AB  
Adresse postale Östergårdsgatan 16  
Code postal S-524 33  
Ville Herrljunga  
Pays Sverige  
Numéro de téléphone 0513-799 100  
E-mail [info@torqwell.com](mailto:info@torqwell.com)  
Site Internet [www.torqwell.com](http://www.torqwell.com)  
Entreprise n° 556691-7414  
Nom de l'interlocuteur Anders Johansson

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence Numéro de téléphone: 112  
Description: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la  
Règlementation (CE) n° 1272/  
2008 [CLP / GHS]

Eye Irrit. 2; H319

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Pictogrammes de danger (CLP)



Composition sur l'étiquette	le carbonate de sodium 20 – 40 %, Percarbonate de sodium 10 – 25 %
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

## 2.3. Autres dangers

Autres dangers	Aucunes recommandations.
----------------	--------------------------

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Nom du composant	Identification	Classification	Contenu	Remarques
le carbonate de sodium	N° CAS: 497-19-8 N° CE: 207-838-8 N° index: 011-005-00-2 N° d'enregistrement REACH: 01-2119485498-19-xxxx	Eye Irrit. 2 H319	20 – 40 %	
Percarbonate de sodium	N° CAS: 15630-89-4 N° CE: 239-707-6 N° d'enregistrement REACH: 01-2119457268-30-xxxx	Ox. Sol. 3 Acute Tox. 4 Eye Dam. 1 H272 H302 H318	10 – 25 %	
Acide citrique	N° CAS: 77-92-9 N° CE: 201-069-1 N° d'enregistrement REACH: 01-2119457026-42-xxxx N° d'enregistrement REACH: 02-2119457026-42	Eye Irrit. 2 H319	5 – 15 %	

Fatty alcohol alkoxylate	N° d'enregistrement REACH: polymer	Eye Irrit. 2; H319	< 2,5 %
Observations relatives aux composants	L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.		

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Généralités	Consulter un médecin si les troubles persistent. NE JAMAIS FAIRE VOMIR OU BOIRE UN LIQUIDE UNE PERSONNE INCONSCIENTE !
Inhalation	Conduire la personne à l'air frais et veiller à ce qu'elle reste calme sous surveillance. En cas de malaise, transporter à la salle d'urgence et apporter cette fiche.
Contact avec la peau	Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon.
Contact avec les yeux	Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Si l'irritation persiste, continuer le lavage pendant le transport à l'hôpital. Apporter cette fiche.
Ingestion	Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Garder la personne en observation. Si la personne a un malaise, la transporter en salle d'urgence avec cette fiche. Ne pas faire vomir. Si le vomissement survient, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets aigus	Irritant pour les yeux.
---------------------------	-------------------------

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autres informations	Aucunes recommandations.
---------------------	--------------------------

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	En cas d'incendie, utiliser une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée.
Moyen d'extinction inapproprié	Aucuns connus.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux	Oxydes de : Azote. Carbone.
----------------------------------	-----------------------------

### 5.3. Conseils aux pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie	Éviter de respirer les vapeurs du feu.
---------------------------------------	--

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas laisser le produit pénétrer dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Décontamination Ramasser le produit et placer dans un récipient approprié pour ré-utilisation.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations supplémentaires Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.  
Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart des aliments, aliments des animaux, engrais et autres matières sensibles. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail dans la section 1.2

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### DNEL / PNEC

Inventaire des mesures de gestion des risques humains Aucunes informations notées.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Protection des yeux / du visage

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité et un masque facial en cas de risque d'éclaboussures.

#### Protection des mains

Protection des mains	Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. (t.ex. nitril)
----------------------	---

## Protection de la peau

Vêtements de protection appropriés	Porter des vêtements appropriés pour éviter le contact répété ou prolongé avec la peau.
------------------------------------	---

## Protection respiratoire

Protection respiratoire	Une protection respiratoire n'est pas requise.
-------------------------	--

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide.
Couleur	Blanc.
Odeur	Caractéristique.
pH	Statut: En solution aqueuse Valeur: 10 Concentration: 1 %
Solubilité	Moyen: Eau Commentaires: Très soluble dans :

## 9.2. Autres informations

### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Commentaires	Aucune information.
--------------	---------------------

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

Réactivité	Aucunes recommandations.
------------	--------------------------

## 10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable si les conditions de stockage prescrites sont respectées.
-----------	--

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucunes recommandations.
--------------------------------------	--------------------------

## 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Aucunes recommandations.
---------------------	--------------------------

## 10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter	Alcalis forts. Acides forts. Agents réducteurs forts.
-------------------	---

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	En cas d'incendie, des gaz nocifs (CO, CO <sub>2</sub> , NO <sub>x</sub> ) peuvent se produire.
-------------------------------------	---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Effet testé: ATEmix calculé Voie d'exposition: Oral Valeur: > 2000 mg/kg
Composant	le carbonate de sodium
Toxicité aiguë	<b>Type de toxicité:</b> Aigu <b>Effet testé:</b> LD50 <b>Voie d'exposition:</b> Dermique <b>Valeur:</b> > 2000 mg/kg <b>Espèces d'animaux de laboratoire:</b> Rabbit Rat
	<b>Type de toxicité:</b> Aigu <b>Effet testé:</b> LD50 <b>Voie d'exposition:</b> Oral <b>Valeur:</b> 2800 mg/kg <b>Espèces d'animaux de laboratoire:</b> Rat
Composant	Percarbonate de sodium
Toxicité aiguë	<b>Type de toxicité:</b> Aigu <b>Effet testé:</b> LD50 <b>Voie d'exposition:</b> Oral <b>Valeur:</b> 1034 mg/kg <b>Espèces d'animaux de laboratoire:</b> Rat
Composant	Acide citrique
Toxicité aiguë	<b>Type de toxicité:</b> Aigu <b>Effet testé:</b> LD50 <b>Voie d'exposition:</b> Oral <b>Valeur:</b> 5400 mg/kg <b>Espèces d'animaux de laboratoire:</b> Rat Rat
	<b>Type de toxicité:</b> Aigu <b>Effet testé:</b> LC50 <b>Voie d'exposition:</b> Inhalation. <b>Valeur:</b> 725 mg/kg <b>Espèces d'animaux de laboratoire:</b> Rat
Autres données toxicologiques	Aucun risque aigu ou chronique pour la santé connu.

### Autres informations concernant les risques de santé

Évaluation des lésions ou irritations oculaires, classification	Provoque une sévère irritation des yeux.
---	--

## 11.2 Autres informations

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Composant	le carbonate de sodium
Toxicité aquatique, poissons	<b>Valeur:</b> 300 mg/l <b>Durée d'essai:</b> 96h <b>Espèces:</b> Fish <b>Méthode:</b> LC50
Composant	Acide citrique
Toxicité aquatique, poissons	<b>Valeur:</b> 440 mg/l <b>Durée d'essai:</b> 48h <b>Espèces:</b> Fish <b>Méthode:</b> LC50
Composant	Percarbonate de sodium
Toxicité aquatique, crustacés	<b>Valeur:</b> 4,9 mg/l <b>Durée d'essai:</b> 48h <b>Méthode:</b> EC50

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Acide citrique
Biodégradabilité	<b>Valeur:</b> 97 % <b>Méthode:</b> CO2 Evolution Test

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation, évaluation	Aucunes informations notées.
-----------------------------	------------------------------

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Aucune information.
----------	---------------------

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats d'évaluation PBT et vPvB	Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.
------------------------------------	--

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

#### 12.7. Autres effets néfastes

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Préciser les méthodes d'élimination appropriées	Ramasser dans des récipients identifiés et les livrer à un dépôt approuvé.
---	--

Méthodes d'élimination appropriées du produit chimique	Récupérer et régénérer ou recycler si possible.
Produit classé déchet dangereux	Oui
Code de déchets CED	Code de déchets CED: 200129 détergents contenant des substances dangereuses
Autres informations	Pendant la manipulation des déchets, il faut prendre en considération les mesures de précaution s'appliquant à la manipulation du produit.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Marchandises dangereuses	Non
--------------------------	-----

### 14.1. Numéro ONU

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

### 14.4. Groupe d'emballage

### 14.5. Dangers pour l'environnement

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

### Autres informations utiles

Autres informations utiles	Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).
----------------------------	--

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive CEE	Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents.
Autres informations sur l'étiquette	Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006, avec modifications.
Législation et réglementation	Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.



## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de sécurité chimique réalisée	Non
--	-----

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Notes du fournisseur	Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances sur le produit concerné, à la date d'établissement de la fiche. Elles présupposent une manipulation adéquate de ce produit dans les conditions normales et conformément à l'usage spécifié sur l'emballage ou dans d'autres documentations techniques appropriées. Toute autre utilisation du produit, y compris en combinaison avec un autre produit ou un autre procédé, s'effectue sous la seule responsabilité de l'utilisateur.
Liste des mentions H (de danger) pertinentes (visées aux sections 2 et 3).	H272 Peut aggraver un incendie; comburant. H302 Nocif en cas d'ingestion. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Informations supplémentaires	L'utilisateur doit être instruit dans l'exécution du travail et connaître le contenu de cette fiche.
Version	1
Préparée par	Anders Johansson